



Numéro 199

Le journal de la section sud inetum de solidaires informatique

Juillet 2022



inflation - hausse des prix il faut augmenter les salaires maintenant !

Les syndicats représentatifs des salariés du groupe Inetum se sont réunis le 22 juin dernier afin de discuter d'une action commune face à la perte de pouvoir d'achat que subissent les salariés depuis plusieurs mois, notamment en raison de l'inflation.

À l'issue de cette réunion, les sections syndicales Solidaires Informatique, CFTC, CGT et CFDT, ont dressé le constat commun que les dernières négociations salariales obligatoires n'ont pas été suffisantes. Ensemble, elles appellent donc la direction du groupe à réouvrir sans tarder de nouvelles négociations, afin de répondre à l'exigence légitime des salariés de ne pas subir une perte de salaire réel.

Le texte adressé par l'intersyndicale à la direction est reproduit en page 2.

Solidaires Informatique est pleinement engagée dans cette mobilisation et nous réclamons que la direction réponde sans tarder aux revendications de l'intersyndicale.

Les premiers retours de la direction semblent indiquer que celle-ci entend renvoyer ces demandes aux prochaines négociations obligatoires en fin d'année et que les éventuelles futures augmentations ne seront pas générales mais toujours individuelles, à la main du management et de l'obscur "commission salaire".

Ils ont le temps, pas nous !

Les factures tombent chaque mois, chaque jour nous payons pour nos transports, pour nous nourrir, nous loger et l'inflation n'attend pas. Les prix de l'énergie s'envolent comme les prix des biens de première nécessité. Il nous faut une réponse efficace et juste dans les plus brefs délais. Pour Inetum, les profits sont là, les caisses se remplissent et la direction sait trouver de l'argent quand il s'agit de gonfler son chiffre d'affaire en rachetant en ce mois de juin, la société Do IT Wise pour un CA de 11M€. Désormais, c'est dans les salaires qu'ils faut investir !

Augmentation générale des salaires !

La compensation d'une perte de salaire réel ne doit pas être à la main du management chargé de faire le tri parmi les salariés entre ceux qui subiront l'inflation de plein fouet et les autres qui verraient les conséquences de l'inflation allégées selon des critères personnels et opaques, comme le pratique habituellement la direction. L'inflation affecte l'ensemble des salariés sans distinction, les salaires les plus bas plus fortement que les autres.

Suite en page 2

Le mois ci

- Il faut augmenter les salaires.....1
- Salaires, courrier de l'intersyndicale.....2
- Les salariés de Sopra et Cap G. en grève.....3
- SAP : alerte pour danger grave et imminent..3
- Télétravail : Toujours plus de flexibilité.....4
- IBS attaque la direction en justice.....4
- Avortement aux USA : mobilisation !.....5
- Solidaires : pour un syndicat de lutte de transformation sociale.....6

Nous suivre



**Prochaine
REUNION EN LIGNE
le 12 juillet à 17h00.**

Pouvoir d'achat, salaires :
organiser ensemble les ripostes
nécessaires.

Réunion en ligne sur

<https://meet.solidairesinformatique.org/sudinetum-reunion-en-ligne>

Connexion sans prérequis et anonyme.

Une augmentation générale et sans distinction autre que celle du niveau de salaire et la seule réponse juste et acceptable dans le contexte actuel.

Augmentation progressive en faveur des salaires les plus bas !

La hausse des prix touche plus durement les salaires les plus bas de l'entreprise, nous exigeons donc une augmentation progressive des salaires en faveur de salaires les plus bas.

Il est plus que temps de partager les richesses !

Aujourd'hui plus que jamais se pose de façon aiguë la question du partage des richesses. Alors que le groupe Mannai a quitté Inetum avec une belle plus-value de 1,4 milliard €, fruit direct du travail de l'ensemble des salariés du groupe Inetum, alors qu'Inetum annonce le retour à d'excellents résultats financiers, les salariés ne peuvent pas accepter d'être laissés sur le bord du chemin. Mannai s'est bien engraisé sur notre dos et Bain flanqué d'une partie du management s'appête à faire de même en exigeant du travail des rendements financiers indécentes : l'érosion de notre pouvoir d'achat en est d'autant plus insupportable !

La mobilisation et la lutte sont la seule garantie que nous nous ferons entendre !

Il doit être clair pour tous que si la direction n'entend pas accéder aux revendications légitimes des salariés concernant l'érosion du pouvoir d'achat, la mobilisation devra s'amplifier afin de contraindre la direction à négocier. Sans rapport de force en faveur des salariés, la direction ne bougera pas le petit doigt afin de ne pas compromettre ses sacro-saints profits, enfoncée dans sa logique de recherche du profit maximum à tout moment et en toute circonstance. **Le rapport de force devra se construire notamment autour de l'idée d'une grève.** Les salariés des autres ESN ont commencé à montrer la voie, Chez Cap Gemini ou chez Sopra Steria, depuis avril de nombreux salariés se mobilisent par la grève.

A nous d'en faire autant afin de contraindre la direction à négocier !



TOUT AUGMENTE, SAUF LES SALAIRES

Après l'échec des Négociations Annuelles Obligatoires 2022, appliquées unilatéralement par la direction d'Inetum, proposant uniquement 2,25 % d'augmentation salariale attribuée sans critère objectif sous la seule demande du manager et de 2 % d'augmentation collective pour uniquement les 400 salariés aux plus bas salaires sur les environ 10 000 salariés composant l'UES.

Après la publication de résultats du groupe qui indiquent une forte rentabilité du groupe avec un résultat net de 69,9 M€ en 2021.

Après le mouvement capitaliste qui a vu la revente du groupe Inetum par l'actionnaire Mannai au fonds d'investissement américain BAIN CAPITAL à hauteur de 1 000 M€.

Alors que le contexte international et la sortie de crise sanitaire génèrent une inflation galopante de 5,2 % en mai et 5,4 % prévue en juin et qui doit se poursuivre dans les prochains mois.

Alors que le turn-over, générateur de coût pour l'entreprise, ne cesse d'augmenter, conséquence du manque de valorisation du travail et de l'expérience professionnelle.

Les organisations syndicales regroupées en intersyndicale déplorent :

- l'absence de mesures permettant a minima de maintenir le pouvoir d'achat de ses salariés par l'octroi de mesures salariales fortes,
- l'absence de mesures liées à une répartition juste et équitable des résultats de l'entreprise,
- l'absence d'un partage des résultats des opérations capitalistiques en cours.

En conséquence, l'intersyndicale Inetum composée de CFDT, CFTC, CGT et SOLIDAIRES INFORMATIQUE réclame au plus tôt l'ouverture d'une négociation sur le maintien du pouvoir d'achat et demande :

L'octroi d'une enveloppe pour des augmentations collectives pour les salaires inférieurs à 60 000 € bruts annuels de 150 € par mois ET l'octroi d'une prime en fonction du niveau de salaire permettant à chaque salarié de faire face à l'augmentation des prix de l'énergie et des produits de première nécessité, d'un montant de :

- 1500 € pour les salaires inférieurs à 30 000 € bruts annuels
- 1000 € pour les salaires compris entre 30 000 et 60 000 € bruts annuels
- 500 € pour les salaires compris entre 60 000 et 75 000 € bruts annuels

ET l'ouverture d'une négociation sur un accord d'intéressement permettant un juste partage des résultats de l'entreprise.



Les salariés de Cap Gemini et Sopra Steria en grève pour les salaires !

La question de la perte de pouvoir d'achat se pose pour l'ensemble des salariés. Dans les ESN, comme ailleurs, les salariés se mobilisent. Les 12 mai et 2 juin dernier, à l'appel de l'intersyndicale, de nombreux salariés de **Cap Gemini** cessaient le travail pour réclamer une revalorisation de l'ensemble des salaires de 2500€. Cela fait depuis 2008 que **Cap Gemini** n'avait pas connu de débrayages.

La direction a commencé à céder mais pas suffisamment, la lutte continue !

Chez **Altran** (9000 salariés), les débrayages se succèdent depuis le mois de janvier pour réclamer des hausses collectives de salaires.

Chez **Sopra Steria**, les salariés se mettaient en grève le 21 juin dernier avec des rassemblements partout en France pour réclamer une augmentation générale de minimum 160€ par mois pour les salaires inférieurs à 5000€ brut.

Comme nos collègues, imposons à la direction d'Inetum de répondre à nos exigences légitimes ! Pour cela nous n'avons qu'un seul moyen efficace : la

mobilisation collective de l'ensemble des salariés au travers de la grève !

Partout les entreprises annoncent des bénéfices records alors que pour les salariés c'est souvent rien et parfois le minimum quand il faut bien octroyer quelque chose. Télétravail, salaires, conditions de travail, c'est toujours "non" ou "on verra plus tard" ou encore "nous ne sommes pas pire que les autres ESN". Ca suffit !

Nous allons nous mobiliser et la grève sera le seul moyen capable de faire se dresser les oreilles les plus sourdes !

Déploiement SAP : alerte pour danger grave et imminent

Au mois de mai le cabinet SYNDEX rendait son rapport, demandé par le CSE central, sur les risques graves encourus par une partie des salariés suite à la dégradation des conditions de travail induites par la mise en place du logiciel SAP. Les conclusions sont accablantes :

- Défaut d'anticipation des ressources nécessaires
- Prise en compte insuffisante du travail réel
- Absence de prise en compte des risques professionnels
- Formations ponctuellement insuffisantes et globalement inadéquates
- Communication insuffisante
- Migration des données mal préparée et épuisante

Les populations particulièrement touchées par cette migration sont les assistantes de gestion, les services paie et comptabilité. Le rapport insistait bien sur les surcharges de travail, les débordements et les situations de stress chronique ainsi que sur la santé déjà atteinte de nombreux salariés.

En réponse à cette situation ubuesque, la direction a accepté de payer l'ensemble des heures supplémentaires déclarées et a donné quelques primes, uniquement sur demande des managers. Royal, merci Monseigneur, vous êtes trop bon !!!

Eh bien, ça n'a pas manqué : des salariés lâchent prise de façon alarmante et une alerte pour danger grave et imminent sur les services paie et compta a été lancée le 20 juin au siège, à St Ouen.

Un CSE central extraordinaire, sur ce sujet, a été demandé par la majorité des élus. Il se tiendra le 13 juillet.

STOP au déni, messieurs-dames de la direction dépêchez-vous de satisfaire à votre obligation de santé et de sécurité envers vos salariés. Et par pitié, arrêtez de nous envahir avec vos messages sur la qualité de vie au travail, cette poudre aux yeux totalement inefficace frise le ridicule.

Télétravail : La direction veut toujours plus de flexibilité.

La négociation d'un nouvel accord sur le télétravail se poursuit, mais nous avons à nouveau l'impression de reculer.

Nous avons déjà dénoncé lors de la dernière négociation, finalisée par un accord validé par référendum, une flexibilité à outrance qui profitait essentiellement au management libre d'accepter ou de refuser le télétravail, de l'organiser et le désorganiser à sa guise sans nécessairement prendre en compte les souhaits des salariés et leurs besoins.

Nous avons aussi dénoncé une indemnisation au rabais plafonné à 20 € pour 2, 3, 4 ou 5 jours de télétravail par semaine, comme si nous arrêtons de chauffer notre logement l'hiver à partir du mardi soir.

Alors que les coûts de l'énergie explosent et que les salariés expriment la nécessité de pouvoir organiser avec sérénité leur vie privée et familiale, nous revendiquons pour cette négociation :

- La fixation possible des jours de télétravail
- Un allongement des délais de préavis pouvant amener à une modification des plannings
- Des plages de travail variables permettant de s'absenter durant la journée pour pouvoir s'occuper de ses enfants, effectuer des démarches administratives... Sans pour autant réduire la durée du travail
- Une revalorisation à hauteur des plafonds URSSAF de l'indemnité pour le télétravail
- Une prime d'installation pour équiper convenablement l'espace de travail à son domicile.

Mais la vision de la direction semble tout autre qui nous a d'ores et déjà annoncé ne pas vouloir toucher au montant de l'indemnité, mais aussi renoncer à la signature d'avenant permettant ainsi de mettre en place le télétravail par simple échange de mail.

Solidaires Informatique juge cette organisation dangereuse puisqu'elle introduit toujours plus de flexibilité, supprime les contrôles et permet les abus, enlève l'information nécessaire aux salariés sur ses droits : l'avenant permet de contractualiser le télétravail avec ses règles, ses obligations. Il permet de s'assurer du volontariat du salarié et de l'accord réciproque dans sa mise en place.

Nous attendons la proposition écrite de la direction pour pouvoir juger des garde-fous qui seront mis en place, mais nous ne nous faisons guère d'illusion. Le télétravail pourtant souhaité par de nombreux salariés devient un outil pour réduire les coûts du travail sans contrepartie et pour l'organiser avec une flexibilité à outrance, permettant de réduire les mètres carrés et répondre aux demandes des clients de plus en plus nombreuses d'externalisation des prestations. Inetum compte bien aujourd'hui économiser l'argent qui sera pris en charge par les salariés (espace de travail, équipement, énergie, abonnements...).

inetum Business solution attaque la direction en justice

La société IBS France (Inetum Business Solution), est actuellement une entité qui ne fait pas partie de notre UES (Unité Economique et Sociale). Les 80 salariés qui y travaillent sont répartis inégalement

sur les sites de Lyon, Saint Ouen et Toulouse. Ils ont un CSE propre, partagent les locaux avec nous... Pour autant, ils ne sont pas représentés lors des réunions paritaires pour la négociation d'accords, pas non plus au CSE Central, etc.

Un sentiment de rejet est né chez eux (nous dit la direction), à tel point qu'ils ont attaqué la direction d'Inetum en justice pour réclamer leur intégration au sein de notre UES, qui regroupe Inetum et Software. La prochaine audience est prévue pour le 13 septembre. Si le juge statuait sur une intégration d'IBS, cela pourrait avoir pour conséquence de bouleverser le calendrier des élections professionnelles, et provoquer des élections anticipées avant la fin de cette année.

Souhaitant éviter cela, la direction s'est rapprochée du CSE de IBS et leur a proposé d'accepter leur intégration dans l'UES « à l'amiable », via un accord d'entreprise qui a fait l'objet d'une consultation de nos adhérents. De là à dire qu'il faut systématiquement montrer la porte du tribunal pour être entendus, il n'y a qu'un pas.

En attendant, nous accueillons chaleureusement ces camarades parmi nous, car au-delà de la question de l'appartenance aux entités juridiques d'Inetum qui deviennent labyrinthiques, nous serons plus forts, ensemble, face à une seule et même direction qu'il nous faudra faire plier par nos luttes collectives.

AVORTEMENT AUX USA, NOUS NE VOULONS PAS PERDRE DES DROITS, NOUS VOULONS EN GAGNER ! APPEL UNITAIRE À MOBILISATION AUTOUR DU 2 JUILLET!



Suite à la décision de la Cour suprême des États-Unis sur l'avortement : le « Collectif Avortement en Europe, les femmes décident » dénonce une atteinte historique aux droits des femmes !

Cette décision était certes attendue, elle n'en est pas moins terrible : la Cour suprême vient de revenir sur l'arrêt historique Roe vs Wade qui reconnaissait depuis près d'un demi-siècle le droit à l'avortement sur tout le territoire des États-Unis.

LE DROIT DES FEMMES À DISPOSER DE LEURS CORPS EST ENCORE ET TOUJOURS MENACÉ !

Nous dénonçons cette décision patriarcale inacceptable et appelons à une mobilisation nationale le samedi 2 juillet !

Cette décision va permettre à de nombreux États d'interdire l'avortement sur leur territoire. Treize d'entre eux sont en mesure de le faire dès à présent avec effet immédiat tandis que d'autres pourraient légiférer en vue de restrictions. La moitié des États disent vouloir interdire l'IVG.

Cette considérable attaque contre les droits des femmes a été prise par une juridiction composée d'une majorité conservatrice et masculine. Elle aura, c'est évident, des répercussions néfastes au niveau international.

A l'heure où grâce à la mobilisation des féministes, des pays tels que l'Irlande, l'Argentine, la Colombie, obtiennent le droit à l'avortement, le risque est grand de voir cette impulsion s'inverser.

Nous assistons déjà à de nombreuses restrictions contre les droits des femmes en Pologne, Hongrie, Slovaquie.

Les femmes ukrainiennes, réfugiées en Pologne, se voient interdire le droit à l'avortement alors que celui-ci est légal dans leur pays !

En France, la montée de l'extrême droite et la présence de 89 député.e.s Rassemblement national à l'Assemblée nationale sont aussi une menace pour nos droits !

Les opposant.e.s à l'avortement n'ont jamais lâché prise en France !

Nous soutenons la demande de constitutionnalisation de l'avortement.

NOUS DÉNONÇONS CETTE DÉCISION PATRIARCALE INACCEPTABLE ET APPELONS À UNE MOBILISATION NATIONALE LE SAMEDI 2 JUILLET !

SOLIDAIRES : pour un syndicat de lutte de transformation sociale

AUGMENTEZ
NOS SALAIRES !

Solidaires
l'Union syndicale

La CFDT a rendu public les résultats de son enquête sur le syndicalisme. Si le manque d'adhésion et de confiance dans les syndicats sont assez visibles, certaines réponses nous font continuer à croire que le syndicalisme prôné par Solidaires reste le plus à même de répondre aux attentes des salariés. Livrons quelques analyses :

- **43 % des sondés se disent prêts à adhérer** si on le leur proposait. Alors disons que si vous faites partie de ses 43 %, ceci est une proposition de notre part à nous rejoindre pour nous organiser collectivement et ensemble défendre nos droits et en conquérir de nouveaux

- **78 % des sondés estiment que les syndicats n'ont pas assez de pouvoir** et ils ont sûrement raison notamment depuis les attaques sur les droits syndicaux comme la suppression des instances de proximité et des CHSCT ou les discriminations menées par les entreprises envers les représentants syndicaux. Mais le pouvoir se gagne aussi par la création d'un rapport de force favorable pour les salariés. Rejoindre un syndicat, c'est bien sur lui donner la force nécessaire pour mieux négocier les accords et les salaires.

- **69 % demandent des consultations plus fréquentes des adhérents**, sûrement moins chez les adhérents de Solidaires Informatique qui sont systématiquement informés et consultés avant chaque prise de décision, pour chaque désignation de ses représentants. Un fonctionnement interne et spécifique à notre syndicat qui prouve qu'il correspond aux attentes des salariés

- **74 % souhaitent un engagement des syndicats sur les questions de société**. Encore une fois, une direction prise par l'union syndicale Solidaires qui s'engage avec d'autres collectifs et associations sur les questions environnementales, sur la lutte contre le racisme, le maintien des services publics, la solidarité internationale, la lutte contre le sexisme...

- **32 % affirment être prêts à quitter leur syndicat si celui-ci ne s'avère ni suffisamment revendicatif, ni combatif**.

Si c'est ce que vous souhaitez, rejoignez-nous ! Solidaires Informatique est le syndicat de lutte et de transformation sociale qui correspond à vos attentes.

Alors convaincu de nous rejoindre ? Contactez nous (contact@sudgfi.fr)

ou adhérez (<https://solidairesinformatique.org/wp-content/uploads/2022/06/BulletinAdhesion202206.pdf>)

Vous pouvez aujourd'hui compter sur les DS SUD Groupe Inetum, les RS des CSE, des élu.es pour vous défendre.

Guillaume YAPI (RS CSSCT Central)	06 16 73 50 10	Régis SCHAFFRAN (DS Nord)	06 52 06 49 98
Patrice SCHIFFLI (DS Est)	06 04 17 12 05	Franck AUGER (DS Ouest)	06 99 91 88 33
Vincent BRACCHETTI (DSC adj. France)	06 70 49 84 93	Christophe BAUDRY (DS Ouest)	06 88 60 75 20
Patrice BOUVET (DSC France)	06 09 59 74 87	Anne OURY (DS Ouest)	06 30 49 67 67
Laurent CALVET (DS IDF)	06 32 05 00 92	Yasmina DJERRAR (DS Progiciels)	06 67 22 12 06
Norbert FAISANT (DS IDF)	06 12 27 04 05	Paul BARRY (DS Progiciels)	07 72 07 09 83
François PELTIER (RS IDF)	06 62 49 26 81	Bogdan LASCULESCU (DS Progiciels)	06 51 09 87 25
Laure NETZ (DS Méditerranée)	06 09 34 78 20	Yann KERBIRIOU (DS Rhône-Alpes)	07 68 26 71 97
Olivier LEFRANCQ (DS Nord)	06 19 87 58 97	Patrick POUS (DS Rhône-Alpes)	06 95 87 88 31
Steven LOPES (RS Nord)	06 29 86 56 81	Jean-Philippe CALVEL (RS Sud-Ouest)	06 83 44 63 12
Guillaume MAHELLE (DS Nord)	07 77 39 30 46	Geneviève DELJOUGLA (DS Sud-Ouest)	06 60 63 70 98